

Au Conseil Communal de la Commune de
SERVION

Préavis municipal n° 02-2024

Concernant l'octroi d'un crédit de construction extrabudgétaire avec autorisation d'emprunter CHF 240'000.00 en vue de financer :

- **Le remplacement de la canalisation d'évacuation des eaux claires dans le secteur Es Veroty à Les Cullaves.**

Rapport de la Commission des Finances.

Madame la Présidente,
Madame et Messieurs les Municipaux
Mesdames et Messieurs,

La Commission des Finances chargée d'étudier le préavis susmentionné, s'est réunie le 11 mars 2024 dans la composition suivante : Bernard Burri, Frédéric Maffei et Richard Sermier en tant que premier membre dans la fonction de Président-rapporteur pour élaborer ce rapport. La Commission des finances a également rencontré le 05 mars dernier avec la commission ad-hoc, Monsieur Jérôme Oberson Syndic et Monsieur Olivier Auberson, Municipal qui ont répondu à nos questions et ont clarifiés certains points nécessitant des précisions.

L'offre présentée pour l'élément précité est établi comme suit :

		Canalisations
A.	GENIE CIVIL	177'000.00
B.	TRAVAUX GEOMETRIQUES	7'000.00
C.	INGENIEURS ET SPECIALISTES	19'000.00
	MONTANT TOTAL DES TRAVAUX	203'000.00
	DIVERS ET IMPREVUS ~ 10 %	19'016.65
	MONTANT TOTAL HT	222'016.65
	TVA 8.1 %	17'983.35
	MONTANT TOTAL TTC	240'000.00

Concernant le financement, il est prévu de le faire via les liquidités de la commune pour un montant de CHF 240'000, ou de contracter un crédit si les liquidités ne le permettent pas.

Conclusion :

La Commission des Finances estime que l'octroi d'un crédit de construction extrabudgétaire avec autorisation d'emprunter CHF 240'000.00 en vue de financer les éléments, tels que décrits dans le présent préavis, soit :

- d'entreprendre le remplacement de canalisation d'eaux claires au lieu-dit Es Veroty,
- d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de CHF 240'000.00,
- d'autoriser la Municipalité à financer ce montant selon les modalités proposées.

est supportable par les finances de la commune et vous propose d'accepter le préavis n° 02-2024.

Les membres de la Commission des Finances :

Président-rapporteur

Richard Sermier

Membre

Bernard Burri

Membre

Frédéric Maffei

Les Cullayes, le 11 mars 2024